



Conseil économique et social

Distr. générale
11 mars 2011
Français
Original : anglais

**Comité chargé des organisations
non gouvernementales**
Reprise de la session ordinaire de 2011
16-24 mai 2011

**Rapports quadriennaux pour la période 2006-2009
présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général
par des organisations non gouvernementales dotées
du statut consultatif auprès du Conseil économique
et social en application de la résolution 1996/31
du Conseil**

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Association d'aide aux familles d'enfants handicapés	2
2. Organisation biopolitique internationale	3
3. Internationale de l'éducation	4
4. Family Research Council	7
5. Grail	8
6. Grassroots Organisations Operating Together in Sisterhood	9
7. Conseil national indonésien de la protection sociale	11
8. Coordonnateur national pour la défense des droits de l'homme	13
9. ISIS: Women's International Cross-Cultural Exchange	15
10. Lighthouse International	16



1. Association d'aide aux familles d'enfants handicapés

Statut consultatif spécial depuis 1998

I. Introduction

L'Association d'aide aux familles d'enfants handicapés est située à Moscou.

Objectifs de l'organisation

Ce sont les suivants : améliorer le niveau de vie des enfants handicapés et de leurs parents, leur assurer une protection juridique et faire respecter leurs droits et promouvoir l'emploi des personnes handicapées depuis l'enfance. Les objectifs de l'Association sont aussi de dispenser un traitement médical des enfants handicapés, d'assurer leur réinsertion et leur rééducation, leur adaptation sociale, et dispenser une assistance sociale et une aide humanitaire à leur famille. L'Association suit les principes des Nations Unies et travaille en fonction des buts et objectifs de l'Organisation.

II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies

L'Association a participé à une réunion organisée par le PNUD à l'Académie diplomatique du Ministère russe des affaires étrangères en 2006 à Moscou; elle a assisté à la cinquante et unième session de la Commission de la condition de la femme, et a fait un exposé oral sur « une famille d'enfants handicapés »; elle a participé à la table ronde sur l'expansion des liens et de la coopération entre les ONG russes et le Conseil économique et social en 2008 à Moscou; elle a envoyé des représentants à la présentation, organisée à Moscou en 2009, par le bureau du PNUD en Fédération de Russie, du *Rapport sur le développement humain 2007-2008*.

A. Coopération avec des organes des Nations Unies

Depuis mars 2009, l'Association participe régulièrement aux activités du conseil d'experts nationaux des ONG à l'appui de projets appliqués par le bureau du PNUD à Moscou, en vue du développement de la législation sociale russe.

B. Activités conformes aux objectifs du Millénaire pour le développement

Objectifs 4 et 5. En coopération avec la Société russe de rééducation cardiosomatique et de prévention secondaire, l'Association a lancé des recherches sur les anomalies cardiaques congénitales, pour les prévenir dès les premières phases de la grossesse. Des enquêtes ont été lancées en juillet 2009. L'Association se heurte cependant, dans l'application des programmes des Nations Unies, aux problèmes suivants : l'attitude négative des autorités à l'égard des organisations

publiques indépendantes, en particulier celles liées aux organisations internationales, demeure la même qu'il y a quatre ans; le financement est extrêmement médiocre; l'absence de modèles opérationnels et de modèles de financement pour les organisations créées par des initiatives de la société civile fait également problème, comme la difficulté des communications électroniques avec les organes des Nations Unies.

2. Organisation biopolitique internationale

Statut consultatif spécial depuis 2006

I. Introduction

L'Organisation biopolitique internationale est une ONG environnementale située à Athènes, avec des membres et des partenaires dans 150 pays. Elle encourage la durabilité environnementale mondiale et cherche à inspirer des modèles et une éthique de la protection et de l'appréciation de l'environnement dans la société.

Objectifs de l'organisation

Ce sont les suivants : sensibilisation environnementale; promotion des questions d'environnement comme moyen de réaliser la paix; éducation sur l'environnement; développement économique et technologique favorable à l'environnement; promotion d'une conception nouvelle de la protection de l'environnement pour le développement durable; établissement de réseaux dans 150 pays; projets éducatifs, notamment prix pour l'excellence environnementale; organisation de conférences et de réunions internationales et production de publications.

II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies

L'organisation a contribué aux projets suivants : enseignement en ligne de l'agriculture durable, de l'architecture, de l'économie, de l'énergétique, de la santé, de la législation et de la gestion des déchets et enseignement destiné aux personnes handicapées dans une société moderne; cours de biopolitique et de bioéthique au Département des études internationales et européennes de l'Université Pantéion, à Athènes, en 2006 et 2007; un programme européen de promotion de l'aménagement urbain durable parmi les autorités locales, coordonné par l'Intercollege Cyprus, en 2006 et 2007; un programme d'enseignement en ligne des questions d'environnement pour des participants de 78 pays en 2008 et 2009; l'organisation d'une conférence sur le changement climatique et son impact sur l'agriculture et le choix d'une politique agricole commune dans l'optique de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique tenue à Copenhague en 2009.

A. Coopération avec des organes des Nations Unies

En 2006, l'organisation a été nommée membre de la Commission nationale hellénique pour l'UNESCO.

B. Activités conformes aux objectifs du Millénaire pour le développement

Entre 2006 et 2009, l'organisation a aidé à atteindre les OMD au Monténégro, à Sri Lanka et en Turquie par les projets suivants : a) cours de formation sur l'environnement pour le développement durable et la reconstruction à Sri Lanka après le tsunami; pour cela l'organisation a produit des matériaux en anglais et en cinghalais pour informer les participants de l'ensemble des problèmes d'environnement et de leurs liens avec la santé publique, l'agriculture et l'élimination de la pauvreté. Des activités locales ont eu lieu à Galle (Sri Lanka) en 2006 et 2007 par les soins des représentants de l'organisation pour promouvoir ces questions et enseigner aux groupes défavorisés et aux victimes du tsunami les principes du développement durable; b) en 2008 et 2009, pour un cours d'agriculture durable et de développement rural au Monténégro, l'éducation et le transfert des savoir-faire pour les OMD pour promouvoir l'objectif 1 sur l'élimination de la pauvreté extrême et de la faim, l'organisation a produit des matériaux imprimés et électroniques sur le développement durable à l'intention de nouveaux agriculteurs, des autorités locales et des spécialistes de l'agriculture, de la sécurité alimentaire, de la qualité des sols et de la gestion des ressources naturelles en vue de la formulation d'une stratégie nationale de réduction du chômage par de nouvelles initiatives de protection de l'environnement; et c) en 2008 et 2009, l'organisation a contribué à l'enseignement de l'environnement pour le développement durable en Turquie pour faire connaître les principes de la durabilité de l'agriculture, l'économie, la santé publique, l'énergie et la protection des ressources naturelles et aider la société à mieux répondre aux problèmes professionnels et locaux.

3. Internationale de l'éducation

Statut consultatif spécial depuis 1950

I. Introduction

L'Internationale de l'éducation, basée à Bruxelles est une fédération mondiale d'enseignants et d'agents de l'éducation. Elle regroupe 396 syndicats nationaux et associations professionnelles d'enseignants et d'agents dans 171 pays, avec une participation totale de 30 millions d'adhérents.

Objectifs de l'organisation

Les objectifs de l'organisation sont de promouvoir l'application de la Déclaration universelle des droits de l'homme par le développement de l'éducation et par la force collective des enseignants et des agents de l'éducation, améliorer les

conditions de travail et d'emploi des enseignants et des agents, promouvoir le droit à l'éducation pour tous sans discrimination, promouvoir le travail d'enseignement dans les conditions politiques, sociales et économiques nécessaires pour assurer l'égalité des chances dans l'éducation, et lutter contre toutes les formes de racisme et de discrimination sur la base du sexe, de la situation de famille, de l'orientation sexuelle, de l'âge, de la religion, de l'opinion politique, du statut social ou économique ou de l'appartenance ethnique. L'organisation joue un rôle important dans deux mouvements : la Campagne mondiale pour l'éducation, avec Oxfam, et la Marche mondiale contre le travail des enfants. Elle travaille également avec la Confédération internationale des syndicats, le Comité consultatif syndical auprès de l'Organisation de coopération et de développement économiques et le Groupe des Huit, ainsi qu'avec les fédérations syndicales mondiales représentant les principaux secteurs de l'industrie et des services. L'organisation est membre de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant le statut consultatif auprès des Nations Unies.

II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies

L'organisation mène les activités suivantes : a) défense des droits de l'homme et des droits syndicaux des enseignants et des agents de l'éducation dans le monde; b) publication en ligne d'un manuel des droits syndicaux des organisations membres; c) observatoire des droits de l'homme et des droits syndicaux dans le secteur de l'éducation; d) exécution d'un programme conjuguant « l'Éducation pour tous » et l'éducation sur le VIH et le sida depuis janvier 2006 en coopération avec l'OMS dans 48 pays; e) activités mondiales annuelles au titre de l'Éducation pour tous, pendant la Semaine mondiale d'action, en avril, en coopération avec des partenaires de la Campagne mondiale pour l'éducation; f) création de capacités dans plusieurs pays pour aider les syndicats d'enseignants à participer plus activement au dialogue social et à la confection des politiques nationales; g) recherche sur « des enseignants de qualité pour une éducation de qualité » en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud et du Sud-est et en Amérique latine; h) programmes visant à développer la compréhension mutuelle des enseignants appartenant à des traditions culturelles et religieuses différentes, par des grandes conférences à Istanbul et Marrakech; i) l'action pour l'égalité des sexes; j) l'élimination de la discrimination reposant sur l'orientation sexuelle dans l'éducation; k) l'élimination du travail des enfants, en coopération avec le Programme international pour l'élimination du travail des enfants de l'Organisation internationale du Travail (OIT); l) l'éducation des populations autochtones; m) la rédaction d'un code de déontologie des enseignants; et n) la promotion de l'enseignement supérieur, des écoles maternelles, des établissements professionnels.

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

L'organisation a participé aux séances plénières de la Conférence internationale du Travail de l'OIT à Genève de 2006 à 2009. Elle a participé à la Conférence internationale sur l'éducation, de l'UNESCO, tenue en 2008 à Genève; à la seizième Conférence internationale sur le sida tenue en 2006 à Toronto (Canada)

où elle a organisé une réunion parallèle sur l'Éducation pour tous et l'éducation sur le VIH et le sida; aux sessions annuelles de la Commission de la condition de la femme de 2006 à 2009 à New York, aux réunions du Conseil d'administration de l'OIT, à la trente-cinquième session de la Conférence générale de l'UNESCO, aux réunions du Groupe de haut niveau de l'UNESCO sur l'Éducation pour tous, aux réunions du Groupe de travail international sur les enseignants pour l'Éducation pour tous et à diverses réunions convoquées par le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, l'UNICEF, le Haut Commissariat pour les réfugiés et le Rapporteur spécial du Conseil des droits de l'homme sur le droit à l'éducation.

B. Coopération avec des organes des Nations Unies

L'organisation a en outre coopéré avec les institutions spécialisées et programmes des Nations Unies, notamment l'UNESCO, l'OIT, l'OMS et ONUSIDA. On peut citer en exemple : a) la coopération avec l'UNESCO sur l'application des six objectifs du Cadre d'action de Dakar : éducation pour tous : honorons nos engagements collectifs; b) l'organisation avec l'UNESCO, l'OIT et l'UNICEF d'activités pour célébrer dans le monde la Journée mondiale des enseignants; c) la contribution à la première étude mondiale de l'UNESCO sur l'éducation sous les attaques; d) la contribution à l'examen des questions concernant l'emploi dans le secteur de l'éducation et des droit syndicaux, le travail des enfants, l'égalité des sexes et la lutte contre le sida à des réunions de l'OIT; e) la présentation de plaintes devant le Comité de la liberté d'association de l'OIT au nom d'organisations membres, dans divers pays, ainsi que concernant des violations des normes fondamentales du droit du travail; f) la participation à l'Équipe interinstitutions d'ONUSIDA sur l'éducation et le sida lors de colloques et réunions semestriels entre 2006 et 2009; g) la présentation d'allégations, devant le Conseil des droits de l'homme, dans le cadre de l'examen périodique universel, concernant des violations des droits syndicaux en Géorgie, en République islamique d'Iran, au Népal et en Turquie; et h) la présentation d'informations au Rapporteur spécial du Conseil des droits de l'homme sur la torture et autres traitements et peines cruels, inhumains ou dégradants, concernant la torture de responsables syndicaux détenus en Éthiopie. L'organisation est membre aussi du Groupe de travail mondial sur le travail des enfants et l'éducation pour tous aux côtés de l'OIT, de l'UNESCO, de l'UNICEF, de la Banque mondiale et du PNUD.

C. Activités conformes aux objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation est très attachée à la réalisation des OMD et a mené une action militante pendant la période considérée. Par sa participation au Conseil mondial des syndicats et sa coopération avec la Confédération internationale des syndicats, l'organisation a plaidé pour la durabilité environnementale, l'emploi décent et le respect du droit du travail. Cela relève en particulier des objectifs 2, 3 et 6.

4. Family Research Council

Statut consultatif spécial depuis 2002

I. Introduction

Le Family Research Council opère à l'échelle des États-Unis grâce à des donateurs américains.

Objectifs de l'organisation

L'organisation se consacre à la promotion du mariage et de la famille. Par des ouvrages, des brochures, des interventions dans les médias, des réunions publiques, des débats et des témoignages, le personnel du Family Research Council s'efforce de faire connaître les attributs uniques de la famille pour qu'elle soit respectée par les assemblées parlementaires, les tribunaux et les organes réglementaires tant à l'échelle nationale qu'internationale. En outre, l'organisation soutient les politiques et les lois qui consacrent le caractère sacré de la vie humaine, dans les politiques nationales et internationales.

II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies

Pendant la période considérée, l'organisation a cherché à réaliser les objectifs des Nations Unies. Elle a assisté à des réunions et publié des informations sur l'enfance, la famille et les droits de l'homme auprès de son public, ainsi qu'aux Nations Unies. Elle a assisté à la cinquante et unième session de la Commission de la condition de la femme. La contribution de l'organisation a porté sur le problème des discriminations entre les sexes, tel qu'il ressort des études portant sur les droits de la petite fille, et cela a aidé à formuler une campagne de sensibilisation au problème de la préférence marquée pour les garçons. En avril 2007, en coopération avec l'American Enterprise Institute, l'organisation a présenté les résultats d'une étude sur les pratiques néfastes, contraires à l'éthique, en ce qui concerne l'infanticide féminin et la sélection prénatale du sexe de l'enfant, et leurs graves répercussions sur l'ensemble de la société.

Activités conformes aux objectifs du Millénaire pour le développement

Dans l'optique des objectifs 3 et 6, l'organisation a publié un article, en 2008, sur les arguments médicaux qui militent contre la légalisation de la prostitution. Cet article s'inspire d'autres études et met en garde contre la légalisation du proxénétisme, qui ne sert aucunement la cause des femmes et leur santé.

5. Grail

Statut consultatif spécial depuis 1998

I. Introduction

L'Association Grail a des équipes et des centres dans 33 pays, avec 842 membres.

Objectifs de l'organisation

L'organisation est un mouvement spirituel, culturel et social de femmes, s'inspirant de la foi chrétienne, qui cherchent à répondre à l'appel des Évangiles dans le monde actuel comme dans leur propre vie. Portée par des valeurs spirituelles, l'organisation envisage un monde de paix, de justice et de renouvellement de la Terre, par les femmes travaillant ensemble à ce changement. L'organisation est un mouvement international de femmes comptant des membres dans 33 pays d'Europe, d'Afrique, d'Amérique du Nord et du Sud, d'Asie, d'Australie et de Mélanésie.

II. Contribution à l'organisation des travaux des Nations Unies

Outre qu'elle participe activement à chaque session annuelle de la Commission de la condition de la femme, l'organisation a publié un manuel des pratiques optimales de la lutte contre la pauvreté, dans lequel chaque pays est invité à analyser son action en fonction des objectifs du Millénaire pour le développement. L'organisation a également participé à la 44^e session de la Commission du développement social en 2006.

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Pendant la période considérée, l'organisation a participé à la 45^e et à la 47^e sessions de la Commission du développement durable, à la 7^e session de l'Instance permanente pour les questions autochtones, au Forum de la société civile sur l'intégration sociale, à la 17^e session de la Commission du développement durable, à la Conférence organisée par le Département de l'information à l'intention des organisations non gouvernementales en 2009, et à la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique à Copenhague en 2009.

B. Coopération avec des organes des Nations Unies

L'organisation est membre du Comité des ONG de l'UNICEF.

C. Activités conformes aux objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif 1. L'organisation a lancé la « Banque du temps » au Portugal, un programme de formation professionnelle de filles au Kenya, et des projets microéconomiques féminins dans les campagnes du Kenya, de l'Ouganda et de la République-Unie de Tanzanie.

Objectif 2. L'organisation gère des écoles maternelles aux Philippines.

Objectif 3. L'organisation travaille avec le Comité pour l'égalité et les droits des femmes au Portugal.

Objectifs 4 et 5. L'organisation a créé des cliniques au Brésil, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie.

Objectif 6. Les membres de l'organisation ont également créé des cliniques de lutte contre le sida en Afrique du Sud, au Brésil, au Kenya, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie, où ils y travaillent.

Objectif 7. L'organisation s'occupe de l'environnement dans chacun des pays où elle travaille.

6. Grassroots Organisations Operating Together in Sisterhood

Statut consultatif spécial depuis 1998

I. Introduction

Le réseau « Grassroots Organisations Operating Together in Sisterhood » est un réseau mondial d'organisations locales dirigées par des femmes en Afrique, en Asie, en Amérique latine, dans les Caraïbes, en Europe et en Amérique du Nord.

A. Objectifs de l'organisation

L'organisation vise les buts suivants : améliorer la participation des femmes au développement local, soutenir les groupes locaux urbains et ruraux pour repérer et diffuser leurs pratiques optimales, appeler l'attention internationale sur les besoins et aptitudes des femmes au niveau local, améliorer les possibilités des groupes féminins locaux de créer des réseaux dans leur pays. L'organisation offre également des moyens d'apprentissage de personne à personne, excellent moyen, pour les femmes, de présenter leur travail comme spécialistes et de collaborer à une entreprise commune. L'organisation aide les dirigeantes locales à nouer des liens et à travailler ensemble pour se faire connaître, obtenir un financement, et s'insérer, au niveau local, jusqu'aux Nations Unies.

B. Changement important apporté à l'organisation

Depuis 2006, l'organisation a créé des réseaux et ajouté de nouveaux membres à ceux-ci au Brésil, au Cameroun, en Inde, au Nicaragua, au Pérou, aux Philippines, au Zimbabwe et dans des pays européens.

II. Contribution aux travaux des Nations Unies

L'organisation contribue aux objectifs du Millénaire pour le développement et à l'égalité entre les sexes dans le cadre du développement. Elle encourage le dialogue local, où les femmes rencontrent les autorités locales pour partager leurs préoccupations, leurs priorités et des solutions aux problèmes de développement local. Dans le domaine du sida, les membres de l'organisation, en Afrique, ont formé une alliance pour les soins à domicile, afin de faire mieux connaître et de soutenir les femmes qui soignent les malades. Dans son programme de résilience communautaire, les organisations membres du réseau ont mis au point des équipes de formation de femmes qui aident à mieux préciser les moyens locaux et les pratiques locales de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique. Les membres du réseau participent régulièrement aux conférences telles que le Forum mondial des villes, aux sessions de la Commission de la condition de la femme, aux réunions de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, aux sessions de la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe et aux conférences internationales et régionales sur le sida. L'organisation s'est jointe à la Campagne pour la réforme de l'architecture de l'égalité des sexes, appelant la société civile à participer à la mise en œuvre du Groupe de haut niveau du Secrétaire général sur la cohérence à l'échelle du système.

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

L'organisation a participé aux sessions annuelles de la Commission de la condition de la femme de 2006 à 2009, et a organisé à cette occasion plusieurs réunions parallèles, avec le Programme des Nations Unies pour les établissements humains, la Commission Huairou et le PNUD.

Les membres du réseau ont organisé neuf discussions participatives durant le troisième Forum mondial des villes, organisé une table ronde et participé à une autre, et organisé une réunion quotidienne des femmes et une exposition des pratiques optimales des femmes au niveau local, notamment. Avec le PNUD et la Commission Huairou, l'organisation a organisé une réunion sur l'accès des femmes à la terre et au logement dans le contexte de la lutte contre la pandémie du sida en décembre 2008.

B. Coopération avec des organes des Nations Unies

La campagne de lutte contre le sida de la Commission Huairou, dirigée par l'organisation, a coordonné une recherche de deux ans en Afrique de 2008 à 2010, et a recueilli systématiquement des informations sur le travail fait par les soignantes à

domicile, avec l'aide, pour cette initiative, du PNUD, par le Fonds japonais pour les partenariats. En 2009, l'organisation et la Commission Huairou ont été invitées par le Sous-Secrétaire général à la réduction des risques de catastrophe et Représentant spécial du Secrétaire général pour l'application du cadre d'action de Hyogo à organiser et diriger une plateforme des praticiens locaux, qui offre une occasion unique aux représentants locaux vivant et travaillant dans les populations pauvres touchées par une catastrophe ou par un changement climatique, de jouer un rôle majeur dans le choix de l'action à entreprendre et des méthodes à appliquer pour la Stratégie de prévention des catastrophes.

C. Activités conformes aux objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif 3. Le travail du réseau soutient l'action d'émancipation des femmes.

Objectif 6. L'Alliance des soignantes à domicile est un moyen de mobiliser leurs collectivités locales dans la prévention de la transmission du sida. Elle soutient également les projets locaux de génération de revenu pour assurer une meilleure alimentation et l'obtention des médicaments et autres fournitures telles que les moustiquaires antipaludisme.

Objectif 7. La campagne de résilience de l'organisation a noué des liens avec les autorités nationales et les dirigeants régionaux pour intégrer le développement durable dans leur action, en particulier dans les populations affectées par les catastrophes naturelles et le changement climatique. Parmi les initiatives figurent celles qui concernent l'agriculture organique, la réintroduction de plantes indigènes et la construction de murs de soutènement, et autres moyens de réduction des effets des catastrophes au niveau local. L'organisation a mené un projet de reboisement, avec des femmes brésiliennes, avec le PNUD, pour reconstituer les forêts d'arbres indigènes, dans les régions arides et préserver la biodiversité régionale. Dans ce projet, les femmes ont participé à une formation de formateurs, qui a aidé ainsi à former plus de 300 formateurs aux techniques du reboisement, à la biodiversité et aux relations avec les autorités locales et nationales sur des initiatives visant à réduire la perte de biodiversité au niveau local.

7. Conseil national indonésien de la protection sociale

Statut consultatif spécial depuis 2002

I. Introduction

Le Conseil national indonésien de la protection sociale est une organisation nationale non gouvernementale à but non lucratif qui travaille dans le domaine de la protection sociale et du développement social. Elle est membre du Conseil international de la protection sociale.

Objectifs de l'organisation

La visée du Conseil est l'avènement en Indonésie d'une société prospère, juste, autonome et avancée. Ses principales activités consistent à : promouvoir les organisations de protection sociale et coordonner leur action avec celles des organisations civiles et privées, mettre au point un modèle intégré de protection sociale, établir des instances de communication et de consultation, mener une action sociale et financière, prendre part à l'autonomisation des collectivités locales et développer les partenariats et les réseaux aux niveaux national et international.

Le Conseil coopère avec le Gouvernement indonésien et des institutions privées, des associations professionnelles et des organes des Nations Unies tels que le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), l'OIT et l'OMS. Pour la période 2009-2013, son programme vise des programmes en faveur de l'enfance, des réformes des politiques et de la législation sociale et du développement social en Indonésie, la création de réseaux sociaux, de services et d'institutions sociales, le relèvement social et la recherche et le développement.

II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies

Face à des problèmes comme les enfants abandonnés et la traite des êtres humains, le Conseil, en coopération avec d'autres institutions et organismes de protection sociale, réfléchit aux initiatives d'élargissement du rôle de la famille dans l'éducation, la santé publique, l'entreprise et la protection de l'environnement par le Programme d'action familiale et communautaire dit *posdaya*, qui s'occupe aussi de personnes handicapées. L'organisation en coopération avec la Fondation Damandiri organise des voyages d'études et d'observation annuels pour contribuer à l'autonomisation de la famille au niveau local.

A. Coopération avec des organes des Nations Unies

L'organisation travaille avec le FNUAP, la CESAP, l'OIT et l'OMS.

B. Activités conformes aux objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a développé le programme *posdaya*, comme moyen d'autonomisation de la famille au niveau local dans le domaine de l'éducation, la santé publique, l'entreprise et l'environnement. Les activités de développement économique et social entrant dans le cadre de ce programme contribuent aux initiatives locales visant les OMD au niveau des villages. En 2009, 7 000 *posdaya* environ avaient été institués dans tout le pays, mais en particulier dans les zones très peuplées de Java. L'organisation a participé au Forum d'ONG pour le développement social organisé par le Conseil international de la protection sociale en collaboration avec le Secrétariat de l'Association des nations de l'Asie du Sud-est (ASEAN). Le premier forum a eu lieu à Bangkok en 2006, le deuxième à Hanoi

en 2007, le troisième à Manille en 2008 et le quatrième à Singapour en 2009. La tâche de ce forum est de dégager et examiner les problèmes et trouver des solutions de développement social aux problèmes de développement social que connaissent la plupart des membres de l'ASEAN. Le Forum publie un ensemble de recommandations destinées chaque année à la réunion de hauts fonctionnaires chargés du développement de la protection sociale des pays de l'ASEAN.

8. Coordonnateur national pour la défense des droits de l'homme

Statut consultatif spécial depuis 1998

I. Introduction

Le Coordonnateur national pour la défense des droits de l'homme réunit les institutions civiles qui travaillent pour la défense, la promotion, l'enseignement et la diffusion des droits de l'homme au Pérou. L'organisation comprend actuellement 80 organisations de la société civile péruvienne. Depuis 1985, son action est de plus en plus largement reconnue aux niveaux national et international et il a mis la question des droits de l'homme au centre de l'action publique.

A. Objectifs de l'organisation

L'organisation cherche à développer une culture des droits de l'homme au Pérou par des alliances et des relations avec les associations, aux niveaux national et international. Ces objectifs sont de promouvoir l'indépendance par rapport à l'État, aux partis politiques, aux organisations religieuses et autres institutions du pouvoir; elle rejette la peine de mort; elle défend le droit à la vie, récuse l'utilisation de la violence et de la terreur comme moyen de régler les différends sociaux, économiques et politiques, elle cherche à renforcer la culture de paix, reposant sur les principes de justice, de tolérance, de respect et d'exercice des droits de l'homme, et elle vise la coexistence humaine sur des bases éthiques et démocratiques.

B. Changements importants apportés à l'organisation

L'organisation a augmenté le nombre de ses membres, qui sont actuellement 80 associations représentant une répartition géographique et disciplinaire très large. En 2009, l'organisation a accueilli des associations telles que « Manuela Ramos » et Demus (responsables de la défense des droits des femmes), le Centre pour le développement et l'évaluation des politiques et techniques de santé publique (CEDETES, Colombie), Lundu (organisation qui défend les droits des personnes d'origine africaine), et le Mouvement homosexuel de Lima (qui défend le droit à la diversité sexuelle).

II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies

L'organisation a contribué à la réforme des Nations Unies, en particulier lors de la création du Conseil des droits de l'homme, par la publication d'un guide du système universel de protection des droits de l'homme et des modifications de la structure de l'ONU et du rôle de la société civile. L'organisation travaille fréquemment avec les rapporteurs spéciaux du Conseil des droits de l'homme. Elle a organisé une visite du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones, afin de relater les événements survenus à Bagua en 2009, et a participé activement au groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires dans la violation des droits de l'homme et la dénégation de l'exercice du droit des peuples à l'autodétermination, pendant la visite du Rapporteur au Pérou en 2007.

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

L'organisation a contribué à la rédaction du rapport parallèle sur le Pérou présenté au Comité contre la torture en 2006. Elle a participé à l'examen périodique universel du Pérou réalisé par le Conseil des droits de l'homme en 2008 et a contribué au rapport parallèle sur le Pérou présenté au Comité de l'élimination de la discrimination raciale en 2009.

B. Coopération avec des organes des Nations Unies

Lors d'une réunion tenue à l'OIT en 2009, l'organisation a participé à l'analyse d'un rapport parallèle au Comité d'experts sur l'application des conventions et recommandations concernant l'application de la Convention n° 169 de l'OIT sur les populations autochtones et tribales. En coopération avec le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), l'organisation a aidé à faire plus largement connaître les droits des femmes et à leur donner une plus grande importance politique au Pérou en 2009.

C. Activités conformées aux objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation est actuellement observateur au Conseil des droits de l'homme. Elle encourage l'adoption par toutes les institutions étatiques d'un plan national de défense des droits de l'homme comportant des indicateurs de performance qui devraient figurer parmi les objectifs du Millénaire pour le développement.

D. Information supplémentaire

L'organisation a remis un rapport à la Représentante spéciale du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés en 200 et au Comité des droits de l'enfant, sur la situation des enfants recrutés par le « Sentier lumineux ».

9. ISIS: Women's International Cross-Cultural Exchange

Statut consultatif spécial depuis 2002

I. Introduction

ISIS: Women's International Cross-Cultural Exchange est une association féminine orientée vers une action mondiale pour encourager l'échange culturel des compétences et de l'information sur les droits des femmes.

Objectifs de l'organisation

L'organisation défend les droits des femmes et les aide à réaliser leur potentiel. Elle enquête sur les violations des droits des femmes et facilite l'échange de compétences et d'information pour aider les femmes à réaliser leur potentiel et défendre leur cause.

II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies

L'organisation a participé à plusieurs grandes conférences : celle organisée par le PNUD sur la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité et celle sur les pratiques optimales à appliquer dans le nord de l'Ouganda, en 2007; à un dialogue ouvert sur la résolution 1325 (2000) organisé par le Groupe de travail des ONG sur les femmes, la paix et la sécurité en 2008; à une réunion consultative sur la consolidation de la paix organisée par le PNUD et UNIFEM sur l'égalité des sexes et la consolidation de la paix, à New York en 2009. Ces consultations ont permis de repérer des stratégies possibles pour introduire systématiquement l'égalité des sexes dans la démarche appliquée par l'ONU en fait de consolidation de la paix. Ces contributions ont été présentées pour inclusion dans le rapport final du Secrétaire général sur le sujet.

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

L'organisation a participé chaque année aux sessions de la Commission de la condition de la femme pendant la période considérée.

B. Coopération avec des organes des Nations Unies

Pendant la période considérée, l'organisation en partenariat avec UNIFEM, a réalisé une mission de cinq jours dans le nord de l'Ouganda pour étudier les conséquences du conflit sur les femmes et les filles. Plusieurs réunions avec tous les acteurs aux niveaux national et local ont à cette occasion abouti à la formation en Ouganda d'une coalition des femmes pour la paix qui en septembre 2006, en partenariat avec UNIFEM, a exhorté le Gouvernement ougandais et l'Armée de résistance du Seigneur à demander l'inclusion de femmes dans les négociations de

paix de Juba; en 2007, en collaboration avec UNIFEM et avec le Mouvement féministe ougandais, l'organisation a mobilisé des survivantes du conflit pour les faire participer aux négociations de Juba; et en 2008, avec UNIFEM, l'organisation a créé un groupe de travail de femmes pour relancer le plan de paix, de relèvement et de développement pour le nord de l'Ouganda.

C. Activités conformes aux objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif 3. L'organisation a formé plus de 1 500 dirigeantes dans le monde aux techniques de documentation, de direction, de défense des droits de l'homme et de règlement des conflits, elle a produit des matériaux éducatifs pour la sensibilisation et un manuel de traitement des traumatismes pour les soignants dans des situations post-confliktuelles telles que celles du Libéria et du sud du Soudan.

Objectif 6. En 2008, l'organisation a participé au sommet sur le sida tenu à Nairobi. Pendant ce sommet, l'organisation a présenté une étude sur l'expérience des femmes dans les situations de conflit armé lors d'une discussion avec le Rapporteur spécial du Conseil des droits de l'homme sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences, et avec d'autres dirigeantes. Toujours à Nairobi en 2007, l'organisation a participé au Sommet international sur la participation des femmes à la lutte contre le sida organisé par l'Association des jeunes femmes chrétiennes (YWCA) en partenariat avec la Communauté internationale des femmes vivant avec le sida.

10. Lighthouse International

Statut consultatif spécial depuis 2006

I. Introduction

L'association Lighthouse International travaille dans la région de New York et dispense des services à plus de 5 000 personnes chaque année.

Objectifs de l'organisation

Le but de l'organisation est de prévenir les cas de cécité évitables et de perte excessive d'acuité fonctionnelle visuelle, notamment en appliquant les connaissances et les techniques les plus récentes. Elle a mis en place un programme d'éducation en ligne et face à face pour former des médecins et des soignants dans le monde. La recherche qu'elle entreprend cherche à permettre aux non-voyants et aux malvoyants de fonctionner aussi bien que possible dans l'autonomie. L'organisation cherche à définir une norme mondiale pour la recherche, l'éducation et le plaidoyer dans ce domaine.

II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies

L'organisation travaille pour aider les non voyants et mal voyants à acquérir de nouvelles compétences et à récupérer une partie de l'acuité visuelle tout en empêchant un handicap excessif. Par ces efforts, elle à préserver une main -d'œuvre fonctionnelle.

A. Coopération avec des organes des Nations Unies

L'organisation apporte une aide à certains visiteurs aux Nations Unies et aux délégations se rendant aux États-Unis.

B. Activités conformes aux objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a mis au point un programme de formation en ligne à l'intention du personnel soignant de l'acuité visuelle dans 22 pays de la région méditerranéenne. Elle a formé des soignants chinois du Collège de médecine de Wenzhou (en Chine) en collaboration avec le College of Optometry de l'Université de l'État de New York pour concourir au rétablissement de l'acuité visuelle de 17 millions de patients chinois qui voient mal.
